

ASSEMBLEE NATIONALE

12 avril 2005

RÉFORME DE L'ADOPTION - (n° 2231)

AMENDEMENT

N° 40

présenté par
Mme TABAROT, rapporteure
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 5

Au début de cet article, substituer au mot :

« deuxième »

le mot :

« premier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.